



PING PONG CLUB PÉROLS - SAISON 2023 / 2024
FICHE ADHERENT / DEMANDE DE LICENCE

1. INFORMATION SUR L'ADHERENT

Nom du joueur : Prénom du joueur :

Téléphone : Email :

Si mineur, merci d'indiquer également les coordonnées des parents :

Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Email(s) :

Déjà adhérent au PPCP en 2022 ? OUI NON

Type de licence souhaité : COMPETITION LOISIR

Si vous êtes un nouvel adhérent, merci de compléter les informations suivantes

Numéro de licence (dans le cas d'une mutation ou d'une reprise d'activité) :

Date de naissance : / / Ville et code postal de naissance : /

Sexe (H/F) : Nationalité :

Adresse : CP : Ville :

En signant ce document, j'atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire. (document affiché au club et disponible sur demande)

2. AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

J'autorise le club à prendre des photos et à les diffuser sur Midi Libre et sur le site internet, la page Facebook et sur l'Instagram du club. OUI NON

En acceptant, je m'engage à ne faire aucune restriction de mon droit à l'image et à ne demander aucune contrepartie au Ping Pong Club Pérols. Je donne ainsi l'autorisation au Ping Pong Club Pérols de présenter mon image dans le respect des droits et de ma personne pour toute diffusion sur Midi Libre et sur le site internet, la page Facebook et sur l'Instagram du club.

En adhérant au club, j'autorise le club à utiliser mon numéro de téléphone et à le communiquer à d'autres membres du club pour faciliter l'organisation des compétitions via des groupes de discussion WhatsApp ou autre

3. GROUPE D'ENTRAINEMENT (section réservée à l'entraîneur)

L'évaluation effectuée par l'entraîneur lors de l'édition de cette fiche lui permet d'accéder au groupe suivant:

Jeunes Niveau 1ère et 2ème année Groupe A	Jeunes Niveau 1ère et 2ème année Groupe B	Jeunes Confirmés 3ème année	Jeunes Elite B	Jeunes Elite A	Baby Ping
Mercredi 17h30-19h00 Jeudi 17h15-18h45	Jeudi 17h15-18h45 Vendredi 17h45-19h15	Mercredi 19h00-20h30 Jeudi 17h15-18h45	Mardi 17h45-19h15 Vendredi 19h15-20h45	Mardi 18h30-20h30 Vendredi 18h30-20h30	Mercredi 17h30-18h30

L'entraîneur pourra être amené à modifier les groupes, cette information reste indicative jusqu'à l'établissement final des groupes par niveau.

4. COTISATION

Type de Licence	Tarif	Critérium Oui / Non	Réduction Famille* (-20 euros)	Total
Sénior	175	(+35 euros)		
Junior**	225	(+25 euros)		
Baby***	150			

*La réduction famille s'applique à partir de la 2^{ème} licence prise au sein d'un même foyer. Merci donc de ne pas la calculer sur la première licence.

**Un joueur est considéré comme Junior si il est né après le 1^{er} janvier 2005.

*** L'adhésion « Baby » correspond aux joueurs de moins de 7 ans inscrits uniquement sur l'entraînement Baby ping.

5. REGLEMENT de la COTISATION

Echéance	1	2	3	4	Total
Chèque					
Espèce					
Virement					

Pour un règlement par virement : IBAN : **FR76 1660 7002 1309 3407 8201 141** BIC : CCBPFRPPPPG

Pour un règlement par chèque, merci de l'adresser à l'ordre « PPC Pérols »

6. CHARTE DU JOUEUR DU PPC PEROLS

En tant que licencié du club de Tennis de Table de Pérols, je m'engage à :

- Respecter mes coéquipiers , les entraîneurs , les adversaires , les officiels et les spectateurs en faisant preuve de fair-play lors des entraînements et des compétitions. **Je comprends et j'accepte des sanctions disciplinaires du club si je ne respecte pas cet engagement.**
- Respecter le matériel mis à ma disposition. Je comprends que je pourrais être tenu responsable d'une détérioration du matériel.
- M'acquitter de ma cotisation en début de saison pour pouvoir bénéficier des installations, participer aux entraînements et compétitions au sein du Ping Pong Club Pérols .
- Respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des séances d'entraînements.
- Respecter le règlement intérieur du gymnase de Latour. (règlement intérieur disponible sur demande)
- Installer et ranger le matériel (dépliage des tables uniquement par les adultes)
- Ne pas utiliser le local du club comme vestiaires, ni pour y déposer mes affaires personnelles.
- Ranger et nettoyer le local du club après les entraînements et la compétition.
- Être en tenue réglementaire (t-shirt non blanc, short et chaussures de sport) pour les entraînements et la compétition.

En tant que joueur en compétition, je m'engage également à :

- Respecter la composition d'équipe effectuée par le capitaine d'équipe
- Avertir mon capitaine, mon club ou mon entraîneur en cas d'absence.
- Être présent avant et après les rencontres à domicile afin de préparer et de ranger la salle.
- Porter le maillot du club.

En tant que joueur en compétition, je comprends et j'accepte que le club ne rembourse aucun de mes déplacements, aussi bien en équipe qu'individuellement sur la saison 2023/2024.

Fait à Pérols le :

Signature Représentant du Club

Signature Licencié

Signature représentant Légal si mineur